



Je signe la rupture conventionnelle

Par **BEN**, le **03/01/2010** à **14:34**

Bonjour,

j'ai signé une rupture conventionnelle pour être harcelés

et l'ambiance ne me convient pas comme si un changement de direction

j'ai un an dans l'entreprise et l'indemnité et pas forcément allés au pdh

pour demander une forte indemnité

merci